

Exemple d'une séquence de LAOI en classe de 2nde

Oeuvre : *Médée* de Corneille

Classes : 2 classes de 2nde (35 et 36 élèves)

Période : décembre (séquence IV) après une séquence sur « Genres et formes de l'argumentation » avec, notamment, la mise en place d'un concours d'éloquence sur les 5 classes du niveau (3 profs)

Éléments décidés au moment de la conception du plan d'année (travail en équipe) :

Titre : Médée, un monstre ?

Problématique : Comment *Médée* exprime-t-elle la souffrance et la fatalité ?

Objectifs :

1. Construire le sens d'une oeuvre théâtrale
2. Comprendre la notion de tragédie, du classicisme au XXème
3. Distinguer les différents types de tragédies
4. Faire le lien entre la tragédie classique et l'Antiquité
5. S'interroger sur le passage du texte théâtral à la mise en scène
6. Organiser par écrit la synthèse d'une lecture littéraire (EAF / Com 1)

Face aux difficultés de lecture des élèves, ce qui était programmé a été modifié de la façon suivante (dans les deux classes que j'ai) :

- 1) Lecture cursive accompagnée :
 - en accompagnement, 15 jours avant le début de la séquence :
 - + analyse du tableau de Delacroix, *Médée furieuse* ; dans chacun des groupes hésitation au départ entre 2 interprétations : Médée veut protéger ses enfants / Médée veut tuer ses enfants ; discussions intéressantes à partir du visage à moitié dans l'ombre, à moitié dans la lumière => dualité du personnage
 - + récit oral : Jason et les Argonautes, la toison d'or, les crimes de Médée et la fuite à Corinthe
 - + lecture « traduite » d'un extrait du monologue de Médée (I, 4)
 - + à la suite de cette séance les élèves doivent lire l'acte I ; il leur est conseillé de s'aider d'un résumé (dans les éditions, sur Internet, ...)
 - la semaine suivante, mise en commun à partir de l'acte I ; discussion sur le rôle de Pollux et sur la scène d'exposition, sur le rôle de Nérine ; difficile d'être dans une vraie discussion, les difficultés de lecture étant telles que, même avec le résumé, les élèves disent « ne rien comprendre » (langue du XVIIème + vers)
- 2) Face d'une part à ces difficultés (exprimées par des élèves habituellement de bonne volonté) et à la crainte de conduire une séquence avec une bonne partie des élèves qui se seraient contentés de travailler le résumé sans faire l'effort de lire le texte de Corneille, et face, d'autre part, au succès remporté par l'expérience du concours d'éloquence, la décision est prise de modifier la séquence prévue en la faisant commencer par une véritable appropriation du texte de Corneille
Par ailleurs, la question que je me pose est comment rapprocher ce personnage de leurs préoccupations (j'ai songé un temps leur parler du film *A Perdre la Raison* de Joachim Lafosse avec Niels Arestrup, Tahar Rahim, Emilie Dequenne mais j'ai eu peur d'orienter trop l'interprétation)
Vient alors l'idée de faire le « procès de Médée » ; ce travail va occuper toute la 1ère partie de la séquence, obligeant à réduire les prétentions quant au travail sur la tragédie... Le risque serait de limiter l'interprétation de l'oeuvre au personnage et d'oublier la dimension littéraire (genre, écriture, ...) mais ceci sera amené en 2ème partie de séquence
- 3) En première séance, reprise du mythe (définition du terme), travail sur la liste des personnages, inventaire et observation des aides possibles à la lecture (distribution d'un tableau récapitulant la fable, acte par acte / observation d'une liste de vocabulaire de la tragédie classique dans le manuel / indication de vidéos sur Internet : extraits de la *Médée* de Max Rouquette , interview d'Isabelle Huppert) / présentation rapide des sources : Ovide, Euripide, Sénèque, explication du travail, constitution des groupes : qui veut défendre Médée ? qui veut défendre Jason et les corinthiens ? (Alors que tous la

trouvent « monstrueuse » une grande majorité veulent la défendre, une élève se lançant déjà dans une plaidoirie montrant qu'elle est « folle amoureuse » et en donnant tout son sens aux deux termes ; j'arrête la plaidoirie pour ne pas anticiper les débats)

- 4) Préparation du **procès de Médée** : séances de travail de groupes (voir fiches de consignes aux groupes en fin de compte-rendu)
- 5) Séance de « procès » (voir exemples de textes en fin de compte-rendu)

Nous avons ensuite conduit une séance de conclusion de cette 1ère étape au cours de laquelle nous avons montré la dimension tragique : après quelques apports sur l'origine du théâtre et les fonctions de la tragédie, nous nous sommes interrogés sur Médée victime de sa passion (fatalité) et sur la souffrance de Médée

La suite de la séquence s'est déroulée de manière plus « traditionnelle » ; la « fable » étant éclaircie, nous avons pu travailler sur les particularités du texte de Corneille ; pour cela j'ai privilégié les aspects suivants :

- Corneille et ses sources : Résumé de la pièce de Sénèque => rôle des personnages « ajoutés » (Pollux et Egée); réflexion sur le fait que Médée semble « moins coupable » chez Corneille ;
- histoire du genre : fiche de vocabulaire du théâtre élaborée collectivement à partir des souvenirs du collège / la tragédie classique et les règles du théâtre classique => Médée entre baroque et classicisme
- le rôle des monologues dans l'oeuvre

Bilan de l'expérience

Pour la 1ère fois, je conduis une séquence de LAOI sans « vraie » lecture analytique d'extrait (même si certains extraits ont été lus de manière plus approfondie)... Je suis donc en dehors des textes officiels mais j'ai effectué ce choix car je voulais dans un premier temps que mes élèves lisent Médée de Corneille, au moins en partie (ce qui a effectivement été effectué), qu'ils donnent vie à ce texte et à ses personnages, et dans un second temps qu'ils prennent conscience du fait que cette oeuvre s'inscrit dans une histoire littéraire : c'est une réécriture d'un mythe, c'est une pièce de théâtre, elle répond donc aux codes du genre, c'est une tragédie, elle a été produite dans un contexte.

Il est important de noter que ce travail s'est effectué en fin de 1er trimestre de 2nde, le problème aurait été évidemment bien différent en 1ère.

Les postures interprétatives qui ont été privilégiées dans le cadre de cette séquence sont la posture dite « intro » (appropriation du texte de manière émotionnelle, lien avec histoire personnelle et système de valeurs) dans la 1ère phase et la posture « inter » (mise en lien avec des référents culturels) dans la suite de la séquence. La posture « trans » a été abordée lorsque les discussions ont conduit à quelques apports sur la psychologie et la psychanalyse. La posture « intra » a été la moins développée ici (même si les élèves ont appuyé leur argumentation sur des éléments du texte).

Les compétences qui ont été travaillées durant la séquence avec ces deux classes (les collègues ne programment pas les compétences) (voir livret de compétences en page 8) :

I. LIRE

N°2 Formuler une appréciation personnelle et savoir la justifier

N°4 Elaborer une interprétation ou un ensemble d'interprétations d'un texte ou d'une oeuvre

N°5 S'appuyer sur sa connaissance de l'histoire littéraire et culturelle (genres, mouvements, auteurs, autres oeuvres...) pour analyser l'originalité d'une oeuvre

N°6 Lire et analyser des images fixes ou mobiles

II. ECRIRE

N°2 Produire un texte long rendant compte de l'interprétation donnée à un texte ou à une oeuvre (organiser sa réponse, rédiger, introduire, conclure, justifier, ...)

III. DIRE / ECOUTER

N°1 Maîtriser la langue afin de produire un discours oral clair et cohérent

N°3 Ecouter le point de vue des autres pour compléter ou faire évoluer son point de vue personnel

N°4 Produire un discours oral construit sur l'analyse d'un texte ou d'une oeuvre ou sur une thématique ou une problématique

V. Autonomie, initiative et responsabilité

N°3 S'organiser, en groupes, pour répondre à une demande (analyser un sujet, élaborer une problématique, effectuer des recherches, confronter des résultats, planifier son travail, concevoir une production)

Pages suivantes :

Pages 4 à 7 : fiches de consignes de travail des groupes

Page 8 : livret de compétences 2nde

A partir de la page 9, exemples de productions

PROCES DE MEDEE
Groupe 1 : avocats des victimes

Nom des élèves du groupe :

Nombre d'heures affectées à ce travail : 3h (cours de mercredi – 2h - jeudi) + 1h de présentation et débats (mercredi 19)

Tâches à effectuer :

- 1) Planification
 - 2) se répartir les lectures
 - 3) choisir les personnages qui pourraient servir de témoins (leur témoignage pourrait alimenter la défense de la « partie civile »)
 - 4) planifier le travail sur les 3 séances et entre les séances
- 2) Travail de recherche
 - 5) lire le texte de Corneille (en s'aidant de tous les outils listés) afin de trouver des éléments qui permettent de défendre Jason mais aussi les Corinthiens qui ont perdu leur roi et sa fille
 - 6) trouver les propos que les témoins pourraient tenir
 - 7) classer tous les éléments dans le tableau
- 3) Travail d'élaboration de l'argumentation
 - 3) mise en commun de tous les éléments
 - 4) élaboration du plan (choix de l'ordre dans lequel le discours sera construit)
 - 5) rédaction de la plaidoirie et des témoignages (travail à répartir ; un fonctionnement par binômes est conseillé : l'un écrit, l'autre prendra la parole lors du procès mais les deux auront construit le discours)
 - 6) choix des personnes qui prendront la parole lors du procès
 - 7) préparation de l'oral

Rôles particuliers

- 4) un responsable de l'organisation et de la répartition des rôles
- 5) un responsable du suivi (vérifie que les tâches sont effectuées dans les temps fixés)
- 6) un responsable de la qualité du travail pendant les séances (voir critères d'évaluation)

Répartition des lectures

Acte I	
Acte II	
Acte III	
Acte IV	
Acte V	

Construction de la défense :

	Faits	Citation	Actes et scène / N° vers
Eléments qui accusent Médée			
Eléments qui défendent Jason			
Eléments qui défendent Créon			
Eléments qui défendent Créuse			
Témoins et éléments de témoignage			

Critères d'évaluation

- capacité du groupe à se prendre en charge pour organiser et conduire son travail (le travail s'est déroulé dans le calme, de manière efficace, chacun a effectué les tâches qui lui étaient confiées et le travail a été terminé dans les temps)
- richesse de l'argumentation (le texte a été compris, les principaux éléments ont été trouvés)
- qualité du propos (le discours est bien organisé, les faits sont prouvés par des citations du texte, la langue est correcte)
- qualité de la présentation (le discours est clair, la posture correcte, la force de conviction est réelle)

Groupe 2 : avocats des victimes

Nom des élèves du groupe :

Nombre d'heures affectées à ce travail : 3h (cours de mercredi – 2h - jeudi) + 1h de présentation et débats (mercredi 19)

Tâches à effectuer :

1) Planification

- 8) se répartir les lectures
- 9) choisir les personnages qui pourraient servir de témoins (leur témoignage pourrait alimenter la défense de la « partie civile »)
- 10) planifier le travail sur les 3 séances et entre les séances

2) Travail de recherche

- 11) lire le texte de Corneille (en s'aidant de tous les outils listés) afin de trouver des éléments qui permettent de défendre Jason mais aussi les Corinthiens qui ont perdu leur roi et sa fille
- 12) trouver les propos que les témoins pourraient tenir
- 13) classer tous les éléments dans le tableau

3) Travail d'élaboration de l'argumentation

- mise en commun de tous les éléments
- élaboration du plan (choix de l'ordre dans lequel le discours sera construit)
- rédaction de la plaidoirie et des témoignages (travail à répartir ; un fonctionnement par binômes est conseillé : l'un écrit, l'autre prendra la parole lors du procès mais les deux auront construit le discours)
- choix des personnes qui prendront la parole lors du procès
- préparation de l'oral

Rôles particuliers

- un responsable de l'organisation et de la répartition des rôles
- un responsable du suivi (vérifie que les tâches sont effectuées dans les temps fixés)
- un responsable de la qualité du travail pendant les séances (voir critères d'évaluation)

Répartition des lectures

Acte I	
Acte II	
Acte III	
Acte IV	
Acte V	

Construction de la défense :

	Faits	Citation	Actes et scène / N°vers
Eléments qui accusent Médée			
Eléments qui défendent Jason			
Eléments qui défendent Créon			
Eléments qui défendent Créuse			
Témoins et éléments de témoignage			

Critères d'évaluation

- capacité du groupe à se prendre en charge pour organiser et conduire son travail (le travail s'est déroulé dans le calme, de manière efficace, chacun a effectué les tâches qui lui étaient confiées et le travail a été terminé dans les temps)
- richesse de l'argumentation (le texte a été compris, les principaux éléments ont été trouvés)
- qualité du propos (le discours est bien organisé, les faits sont prouvés par des citations du texte, la langue est correcte)
- qualité de la présentation (le discours est clair, la posture correcte, la force de conviction est réelle)

Compétences à développer en français en classe de 2^{de}

I. LIRE

Objectif général : acquérir des connaissances et des méthodes pour analyser, juger et apprécier une oeuvre ou un texte.

- 14) Proposer des hypothèses de lecture, des interprétations suite à une lecture « première » d'un texte ou d'une oeuvre
- 15) Formuler une appréciation personnelle et savoir la justifier
- 16) Identifier des choix d'écriture (figures de style, indices grammaticaux, ...), en repérer les effets et en dégager des significations
- 17) Elaborer une interprétation ou un ensemble d'interprétations d'un texte ou d'une oeuvre
- 18) S'appuyer sur sa connaissance de l'histoire littéraire et culturelle (genres, mouvements, auteurs, autres oeuvres...) pour analyser l'originalité d'une oeuvre
- 19) Lire et analyser des images fixes ou mobiles

II. ECRIRE

Objectif général : parfaire sa maîtrise de la langue pour s'exprimer de manière claire, rigoureuse et convaincante, afin d'argumenter, d'échanger ses idées et de transmettre ses émotions

- 8) Maîtriser la langue afin de produire un discours écrit clair et cohérent
- 9) Produire un texte long rendant compte de l'interprétation donnée à un texte ou à une oeuvre (organiser sa réponse, rédiger, introduire, conclure, justifier, ...)
- 10) Produire un texte dans la continuité d'une oeuvre lue ou respectant des critères d'écriture imposés et destiné à produire un effet particulier
- 11) Produire un propos organisé afin de répondre à une problématique littéraire
- 12) Récrire son propre texte afin de l'améliorer
- 13) Prendre des notes
- 14) Organiser, synthétiser ses connaissances

III. DIRE / ECOUTER

Objectif général : parfaire sa maîtrise de la langue pour s'exprimer de manière claire, rigoureuse et convaincante, afin d'argumenter, d'échanger ses idées et de transmettre ses émotions

- 7) Maîtriser la langue afin de produire un discours oral clair et cohérent
- 8) Prendre spontanément la parole pour donner son point de vue argumenté
- 9) Ecouter le point de vue des autres pour compléter ou faire évoluer son point de vue personnel
- 10) Produire un discours oral construit sur l'analyse d'un texte ou d'une oeuvre ou sur une thématique ou une problématique
- 11) Lire un texte à haute voix de manière à rendre compte de l'interprétation qu'on en a construite
- 12) Mettre en voix et/ou en espace un texte mémorisé

IV. Maîtrise des TICE

Objectif général : connaître la nature et le fonctionnement des médias numériques, et les règles qui en régissent l'usage

- Rechercher, recueillir et traiter l'information, en apprécier la pertinence grâce à une pratique réfléchie de ces outils
- Les utiliser pour produire soi-même de l'information, pour communiquer et argumenter.

V. Autonomie, initiative et responsabilité

Objectif général : être acteur de son apprentissage

Suivre les méthodes imposées, notamment dans le cadre des sujets de l'EAF

Approfondir sa connaissance d'un auteur, d'un mouvement littéraire, d'une oeuvre, ... par des lectures personnelles et en garder la trace

S'organiser, en groupes, pour répondre à une demande (analyser un sujet, élaborer une problématique, effectuer des recherches, confronter des résultats, planifier son travail, concevoir une production)

Evaluer régulièrement ses acquis, cibler points forts et difficultés afin de demander une remédiation éventuelle ou afin de reprendre ses travaux

Groupe de Laurette

La légende de Médée fait de cette femme un monstre. Mais en réalité, en est elle vraiment un ? Ne peut-on pas essayer de la comprendre ?

Et bien c'est ce que nous allons faire.

Dans le livre de Corneille, on remarque que Médée est une femme perdue, trompée et même influencée par son ancien amant : Jason. Elle le dit elle-même dans la scène 4 de l'acte 3, lorsqu'elle parle avec Nérine : « Ah ! Ne me tiens donc plus l'âme en perplexité ! ». On comprend donc par cette phrase que Médée ne sait plus où elle en est, qu'elle n'est pas sûre de faire les bons choix.

Mais elle explique également dans la scène 5 de l'acte 1, que Jason lui a fait trahir sa famille « Jason m'a fait trahir [...] la haine du mien », et dans la scène 3 de l'acte 3 « Irai-je sur le Phaxe [...] mon amour fatal ».

Elle rajoute que la première raison qui a motivé ses actes est son amour pour Jason. Dans la scène 2 de l'acte 2 elle dit à Créon : « Peignez mes actions plus [...] de sa race ».

Et oui, Médée est trahie, utilisée par Jason. Tout d'abord, nous apprenons par Pollux, que Jason est un « Don Juan » : « Il est né seulement pour charmer les princesses ». (Scène 1 de l'acte 1). Il énumère, dans cette même scène, les maîtresses de Jason : « Hypsipylie à Lemnos, sur le Phaxe Médée, et Créuse à Corinthe... ».

Mais Jason le dit lui-même à Polux : « J'accommode ma flamme au bien de mes affaires ». (Acte 1 scène 1). Et cette phrase nous prouve bien que Médée a seulement été utilisée par Jason pour récupérer la Toison d'or.

Nous finirons sur le point que Médée n'est pas totalement responsable, c'est ses folies et son don fatal qui la poussent à commettre des crimes. Theudas le souligne d'ailleurs dans la scène 1 de l'acte 5 : « Sur votre don fatal ».

Nous pouvons conclure que Médée n'est pas un monstre mais seulement une femme blessée. Car comment réagirait-on, comment réagiriez vous, si une personne venait tout vous prendre : vos enfants et la personne pour qui vous avez tout fait, jusqu'à enlever la vie de votre frère et subir le reniement de votre famille ? « pourvu [...] soient à moi » (Créuse, acte 2, scène 4) ; « Prodigue [...] honte de ma famille » (Médée, acte 3, scène 3)

Nous sommes donc d'accord avec vous sur le fait que Médée ait une part de responsabilité, mais vous ne pouvez pas l'accuser de tout. Posez-vous la question : Jason n'a-t-il pas sa part de responsabilité ?

Procès de Médée

Avocats de Médée

Médée est-elle un monstre? Ou simplement une femme amoureuse? Beaucoup de gens la jugent mais peu d'entre eux ne connaissent vraiment la vérité. Certes elle a tué, mais ne jugeons pas sur la superficie de l'acte: le sujet est bien plus profond.

L'amour fait souffrir. L'amour a toujours fait souffrir. Médée en est la preuve "vivante". Elle a souffert d'avoir aimé. Cupidon, en lui tirant cette flèche qui l'a faite instantanément succomber d'amour pour Jason, la meurtrit au plus profond. Mais qui voit la souffrance derrière les meurtres qu'elle a commis? Peu de gens malheureusement.

D'esprit courageux et valeureux elle n'a pas hésité à tuer une personne pour sauver tout le peuple des Argonautes. "Tous vos héros enfin tiennent de moi la vie" dit-elle au vers 441. Et quelle reconnaissance a-t-elle eu en retour? Aucune! On l'a trahit! L'amour l'a trahit! Est-ce une fatalité?

Les gens l'ont méprisée! Jason lui-même la chasse! Elle le lui reproche au vers 775: "C'est pour vous que j'ai fui, c'est vous qui me chassez." Créuse lui vole sa robe, Créon se permet de la tutoyer, de l'exiler et de lui prendre ses enfants: il ose lui dire vers 490 à 496 (lecture): "Va, dis-je, en ces lieux par tes cris importuns solliciter les dieux. Laisse-nous tes enfants: je serai trop sévère, si je les punissais des crimes de leur mère; et bien que je le puisse avec juste raison, ma fille les demande en faveur de Jason." Il lui demande ses enfants! Ses propres enfants! Qui apprécierait que sa progéniture soit élevée par la femme qui vous vole votre mari?! Qui ici ne réagirait pas à cela?! Médée a tué ses enfants par amour, par vengeance et par désespoir! Elle les aimait! Vers 1356, elle dit: Je vous perds, mes enfants; mais Jason vous perdra."

Et souvenez-vous: Jason a la fin de l'œuvre ne souhaitait-il pas lui aussi tuer leurs enfants? Qu'est-ce qui motivait cette envie d'après vous? L'amour? Sûrement pas! La stratégie? C'est déjà plus probable! Oui, car Jason était un homme lâche, égoïste et manipulateur! Il a cherché à manipuler Médée, il l'a trompée, il a essayé de la faire culpabiliser! C'est lui qui était à l'origine de tous les meurtres commis par Médée! Il était le cerveau et elle les mains! Médée porte le sang sur sa peau, mais Jason, lui, sur la conscience! Mais malheureusement les mains se lavent, pas la conscience. Médée a peut-être été un peu naïve, certes, mais ses actes sont pardonnables! Elle n'a agi que parce qu'elle pensait que Jason reviendrait sur sa décision de finir sa vie avec Créuse. Mais lui, égoïste qu'il est, a préféré fuir la difficulté en partant avec Créuse. Il a abandonné Médée pour retrouver une femme qu'il n'aimait même pas! Médée face à toutes ces attaques a dû se "créer" une carapace. Elle s'est endurcie et c'est certainement cela qui l'a rendue sans pitié. Elle a eu mal et c'est par vengeance qu'elle a tué Créon, Créuse et ses enfants. Mais qui n'aurait pas réagi?! Médée, elle, a réagi par le meurtre, c'est la seule échappatoire qu'elle a pu trouver. Vers 1327 elle dit même: "Est-ce assez, ma vengeance, est-ce assez de deux morts?"

Médée était folle amoureuse. Oui folle, mais amoureuse. Jason l'a faite souffrir et elle a dû se venger. Elle a assumé ses actes au lieu de les fuir. Elle a agi telle une héroïne.